



## Mettre fin aux violences sexistes et sexuelles: un combat syndical !



Malgré la législation en vigueur, le monde du travail reste un lieu où s'exercent massivement les violences sexistes et sexuelles. Le manque de moyens dédiés à la prévention, à l'écoute et l'accompagnement des victimes garantit, trop souvent encore, l'impunité des agresseurs et la persistance des violences. Les personnes en situation de vulnérabilité financière ou en lien de subordination sont sur-représentées parmi les victimes.

Quel que soit le statut des femmes qui subissent des violences, l'employeur a l'obligation de prendre les mesures nécessaires pour faire cesser ces agissements au travail. **Au quotidien, des militantes et militants du SNES-FSU accompagnent les collègues victimes à mettre les mots, qualifier les faits et interpellier les employeurs.** En parler et se faire accompagner, c'est le premier pas pour que cessent les violences faites aux femmes sur leur lieu de travail.

### Pour lutter efficacement, le SNES se mobilise pour la mise en œuvre de mesures concrètes.

Pour soutenir les femmes victimes de VSS, l'Administration doit leur donner des droits : **autorisations spéciales d'absence pour réaliser les démarches administratives, accès garanti à la médecine de prévention** pour évaluer et mettre en place les aménagements nécessaires du travail, prise en compte des modifications de l'exercice de la parentalité, accès aux affectations sur préconisation médicale ou sociale, solutions de relogement...

Nous réclamons aussi **l'extension effective des dispositifs RH d'écoute et de traitement des faits de violence** et la confidentialité de toute information concernant les victimes ; **à ce jour l'académie de Dijon est en retard dans la mise en place de sa cellule d'écoute puisque le Rectorat ne l'a toujours pas mise en place malgré les engagements de l'année dernière.**

Nous réclamons aussi la mise en place de mesures conservatoires contre les auteur-es présumé-es de ces violences (mutation d'office ou dans l'intérêt du service...) puisqu'à ce jour, ce sont encore trop souvent les victimes qui sont déplacées sous le prétexte fallacieux de les protéger.

Engagée contre les violences sexistes et sexuelles, la FSU appelle les personnels à se mobiliser le 25 novembre dans le cadre de la journée internationale pour lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles.

Depuis de nombreuses années, le SNES et la FSU agissent sur ce dossier par des mobilisations, des interventions à tous les niveaux (local, académique, national) pour faire accompagner les collègues victimes, faire valoir leurs droits et développer les plans de prévention

**Engageons-nous contre les violences sexistes et sexuelles**